



Le Centre de musiques traditionnelles Rhône-Alpes, à Villeurbanne, a vu ses subventions supprimées.

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Le centre régional à bout de souffle

■ Le CMTRA, Centre de musiques traditionnelles Rhône-Alpes de Villeurbanne, ne touche plus les subventions de fonctionnement versées par la Région et l'Etat depuis le 1^{er} juillet. En cause, son refus de fusionner avec la Nouvelle agence culturelle régionale (NACRe). « Les membres présents marquant leur volonté de conserver une structure identifiée sur l'esthétique des musiques et danses traditionnelles, notamment dans sa dimension patrimoniale, de diversité culturelle, de pratique musicale vivante » : c'est en ces termes que Robert Caro, directeur, et Christian Massault, président, ont exprimé leur refus, dans un courrier adressé début avril à Jean-Jack Queyranne, provoquant un bras de fer entre le Centre, la Drac et la Région qui a abouti à la suppression des subventions de fonctionnement, soit 115 000 euros. Effective depuis le 1^{er} juillet, elle a conduit le Centre régional à licencier trois salariés - dont Robert Caro - et à annuler l'ensemble des actions de diffusion programmées jusqu'à la fin de la saison 2007-2008. Les activités non reprises pourraient être transférées sur une autre association. Et, parce qu'ils sont autofinancés, les « ateliers de pratique artistique » devraient perdurer. Une réunion a été convoquée le 19 septembre, à l'initiative de la Région et de la Drac. Lancée début septembre, une pétition de soutien a déjà recueilli 7 000 signatures. Les principales missions du centre sont la mise en réseau, l'aide à la création, l'information, la diffusion, la formation, la recherche, la documentation. « La NACRe ne retenait (...) que le centre documentaire et le traitement des ressources », explique Robert Caro.